

fallut hâter son exécution, parce qu'il allait expirer dans les tourments (1). Il mourut en catholique. Il était de Tournay, et était rentré dans le pays en vertu du pardon général, comme quelques autres des individus arrêtés. — La plupart de ceux qui étaient venus à Anvers s'enfuirent quand ils y virent entrer un renfort de troupes, et d'autres lors de la retraite de la flotte ennemie. — Cette ville d'Anvers a tant de cachettes dans ses cantines, ses magasins, les navires que renferment ses canaux, et sous ses ponts, tant de sorties par terre et par eau, qu'il n'y a pas de bois où l'on fût plus à couvert, quand bien même les diligences des officiers de justice seraient plus grandes (2); mais le commandeur est persuadé que les juges du pays et le gouverneur de la ville lui-même ne désirent pas que des bourgeois ou des marchands soient trouvés coupables : ils craignent que des poursuites contre eux n'amènent l'entier anéantissement du commerce. — Requesens aussi voudrait qu'il n'y eût rien à leur reprocher; mais il est certain du contraire, et il regretterait que ce feu restât sous la cendre. Quoiqu'il fasse assister le peu d'Espagnols qu'il a auprès de lui aux rapports et aux votes qui ont eu lieu en sa présence, tout consiste à instruire les procès, à donner la torture aux prévenus, et c'est par les mains des juges du pays que cela se fait. — Jusqu'à présent, on n'a pu constater la culpabilité de personne de la ville, si ce n'est de quelques bouchers et d'un clerc de la chambre des comptes, lequel s'est enfui et a écrit depuis à des bourgeois des lettres insolentes, disant que, si l'on avait échoué la première fois, on réussirait la seconde. — Le commandeur emploie tous les moyens possibles pour en découvrir davantage. Lorsqu'on aura perdu l'espoir d'y réussir, il fera exécuter ceux qui ont été reconnus coupables; son intention est aussi de faire démolir une ou deux des maisons dans lesquelles on a trouvé des armes. — Quoique le complot ait été déjoué, ces rumeurs font beaucoup de mal au commerce d'Anvers : bien des personnes quittent la ville; d'autres n'y viennent pas, de crainte de troubles. — Pour l'assurer du côté de la mer, il conviendrait de bâtir un fort sur l'Escaut dans la ville.

(1) Con averle hecho pedazos á tormentos tanto que, por estar para morir dellos, se apresuró el justiciarle....

(2) Este lugar tiene tantos escondrijos de cantinas y magazenes y navios que están en los canales, y debaxo de puentes, y tantas salidas al agua y á la tierra, que no hay bosque mas encubierto, aunque las diligencias fueran mayores....

neuve, et un autre sur la rive gauche : ces deux forts, par leurs feux croisés, empêcheraient qu'aucun navire ne passât. Il serait encore plus à propos d'en bâtir un à Terneusen, où se pussent abriter quelques navires du Roi : ce serait comme une sentinelle devant Flessingue, qui tiendrait les rebelles en souci et les obligerait à de la dépense ; on en tirerait aussi un grand avantage pour la sûreté de l'île de Zuidbeveland ; en outre, il serait d'une haute utilité, au cas qu'il vint une flotte d'Espagne. Mais, faute d'argent, il faut renoncer à toutes ces choses et à d'autres. — Le commandeur, ayant reçu de nouveaux avis, d'après lesquels des Français entraient encore dans le pays file à file, a fait battre les chemins et courir la campagne dans les provinces frontières, par quelques compagnies de cheveu-légers ; le résultat n'a pas confirmé ces avis. — Les reîtres du roi de France qui étaient près des frontières des Pays-Bas se sont retirés un peu plus dans l'intérieur. — Selon des rapports parvenus d'Allemagne, il s'y fait de nouvelles levées, dont le rassemblement aura lieu au pays d'Outre-Meuse, comme l'an passé celui du comte Ludovic ; mais elles y trouveront les deux cornettes de Schenck et de Hans Wallart, et toute la cavalerie légère est en des lieux d'où elle pourra s'y rendre promptement, ainsi qu'une grande partie de l'infanterie, si les mutinés n'y mettent pas obstacle. — Depuis plusieurs jours, on aperçoit, dans les dunes de Flandre, quarante, d'autres disent vingt-cinq navires de la Rochelle, portant deux mille à trois mille soldats français, qui probablement étaient destinés à seconder le complot d'Anvers, s'il eût réussi.

Le prince d'Orange vint à Middelbourg, avant d'envoyer sa flotte devant Anvers ; il y est encore, et, à ce qu'on dit, il compte y passer l'hiver. Il tient plusieurs navires armés par lesquels il menace incessamment les côtes de Brabant et de Flandre et les îles : ce qui oblige le commandeur de les faire garder par un grand nombre de gens de guerre. — Chaque jour, on saisit des patentes du prince, envoyées par lui dans les lieux qui lui appartenaient, et même en d'autres, lesquelles portent injonction de ne payer les revenus de ses biens, et ceux des ecclésiastiques, qu'à ses receveurs. — Son amiral Boisot, en se retirant, a fait semer dans le pays des billets où il menace les habitants de rompre leurs digues, s'ils fournissent quelque argent au commandeur. — Tout cela n'arriverait pas, si le Roi avait la supériorité sur mer.

Dans deux ou trois de ses dépêches précédentes, le commandeur a informé le Roi de la mutinerie des Espagnols de Hollande. Leur insolence a été si loin, qu'ils ont osé donner l'assaut à la ville d'Utrecht, pendant que M. de Hierges, ainsi que leur mestre de camp et leur capitaine, y étaient. Ils l'auraient prise, sans la vigoureuse défense du château. Plusieurs d'entre eux ont été tués et blessés dans cette entreprise. — Ce qu'il y a de pire, c'est que les soldats des vieux *tercios*, quoiqu'ils n'aient pas quitté leurs garnisons, sont tout autant agités (*alterados*) que les autres. Ils sont d'intelligence avec ceux-ci. Ils ne cessent de placarder des écrits où ils disent que tous les Espagnols devraient se réunir. — Déjà deux des soldats du château ont été massacrés par eux, après qu'on leur avait coupé le nez; sept autres l'eussent été de même, sans le capitaine Phelipe de Beamonte, qui leur donna asile chez lui, non sans danger pour sa personne. — Requesens appréhende qu'il ne résulte de ce qui arrive des inconvénients plus grands encore que par le passé. La population des pays de Gueldre et d'Overyssel presque tout entière a pris les armes, et les Espagnols qui sont rencontrés isolément le payent de leur vie. « Il est déplorable — dit à ce propos le commandeur — que les sujets voient » qu'ils doivent plus se défendre contre nos propres soldats que contre les » ennemis; d'un autre côté, il importe qu'il ne soit pas fait un plus grand » mal aux mutinés, car, si ceux du pays en venaient à leur couper le cou, ils » en feraient bientôt autant aux autres Espagnols (1). » — Tout cela ayant été particulièrement débattu en conseil, l'on a trouvé que, quoique ces mutinés méritassent le châtement le plus rigoureux, il convenait beaucoup de les réduire, et qu'il y avait, en conséquence, nécessité de leur promettre le pardon, puisque, sans une amnistie, jamais de pareilles mutineries n'ont pris fin.

Le commandeur craint que les Allemands et les Wallons qui occupaient les autres forts et châteaux en Hollande, n'en soient sortis, ce qui leur avait été promis par M. de Hierges n'ayant pu s'accomplir. Ni à eux en effet, ni aux troupes de Brabant et de Flandre, on n'a pu payer le secours (*socorro*) de décembre qu'on a coutume de leur donner le 1^{er} du mois; on ne leur a donné

(1) *Es rezio caso que vean los súbditos que se han de defender mas de nuestros soldados que de los enemigos; y por otra parte, es menester procurar que los amotinados no reciban más daño, porque si una vez los degüellan los del pays, también degollarán los demás.*

que quelques à-compte, et il n'y a pas moyen de leur payer le reste; non plus que le secours de janvier.

Quoique les Allemands et les Wallons de Brabant et de Flandre et les cheveu-légers ne soient pas absolument mutinés, puisqu'ils n'ont pas expulsé leurs officiers, qu'ils demeurent sous leurs drapeaux et vivent avec ordre, on peut dire qu'ils le sont presque, en ce qu'ils refusent de sortir de leurs garnisons pour n'importe quel service, à moins qu'on ne leur compte plusieurs payes; et ils le seront bientôt tout à fait pour le surplus, si l'on ne leur donne rien.

Les marins des deux flottes d'Anvers et d'Amsterdam sont également mutinés, et l'on ne peut tirer d'eux aucun service. On pourvoit toutefois à leur subsistance, afin qu'ils ne désertent pas aux ennemis.

Les états de Flandre et de Brabant persistent dans leur refus d'accorder les aides, si l'on ne fait droit à leurs prétentions, c'est-à-dire si les Espagnols auxquels ont été conférées des charges de châtelain dans leurs provinces ne sont pas révoqués, si ces provinces ne sont pas tenues pour exemptes de confiscation, si les étrangers ne sont pas exclus des emplois, etc.—Ceux de Lille, quoique moins exigeants, n'en finissent pas non plus. — La majeure partie des aides des autres états s'est consumée par les assignations qui avaient été faites anticipativement sur ces aides, et ils ne veulent pas donner leurs lettres pour la négociation des sommes qu'ils ont encore à fournir des centièmes deniers, disant qu'elles doivent demeurer disponibles pour la solde des gens de guerre du pays. — En outre, le commandeur est fort pressé, de la part du duc de Brunswick, du comte Othon de Schauwenbourg, de l'archevêque de Cologne et du neveu de l'archevêque de Trèves, pour le payement de ce qui leur est dû de la solde de leurs reîtres en 1572 et en 1574 : ce qui s'élève à des sommes excessives. — Le peu d'argent que lui ont fourni les marchands d'Anvers, il ne l'a obtenu qu'à des intérêts fort élevés; et on n'en obtiendra plus à aucun prix, si le Roi ne fait payer à ces marchands ce qu'il leur doit. Tout le monde a été émerveillé de la confiance qu'ils ont montrée au commandeur, en lui donnant cet argent sans cédule royale et sans d'autre sûreté que son obligation personnelle.

Le Roi verra, par une lettre du colonel Verdugo, l'état de Harlem. Requesens lui recommande cet officier, qui, depuis son avènement au gouvernement

général, a rendu et rend de tels services, tant à la tête de son régiment et comme chef de la flotte d'Amsterdam que dans le gouvernement de Harlem dont il a été chargé par M. de Hierges, qu'on peut dire, sans faire tort à personne, que nul n'a mieux servi et qu'il en est peu qui aient servi aussi bien. On assure le commandeur qu'il se conduisit de même du temps du duc d'Albe et dans les guerres de France, quand l'Empereur et le Roi se trouvaient aux Pays-Bas. Outre ses autres qualités, Verdugo en a une bien précieuse : il sait se comporter comme il convient avec les gens du pays ; aussi l'aiment-ils tous, et ce n'est pas peu de chose pour un Espagnol (1). Requesens prie le Roi de lui écrire une lettre de remerciement, et même de lui faire quelque mercede, car il la mérite.

Il y a deux à trois mois (2), il informa le Roi du sauf-conduit que, par le commandement de l'Empereur, il avait fait parvenir au comte de Schwarzbourg. Ce seigneur, il y a une huitaine de jours, a envoyé son secrétaire à Anvers, avec une lettre où il protestait de son dévouement au Roi, et demandait au commandeur un nouveau sauf-conduit qui comprit le comte Wolfgang (3), jeune homme marié à une autre sœur du prince d'Orange, et qui est resté étranger aux troubles actuels. Le sauf-conduit demandé a été expédié, et, selon le désir du comte, il lui a été envoyé un gentilhomme pour le guider par le pays. — Schwarzbourg a écrit aussi au secrétaire Scharemberger qu'il lui serait agréable de le rencontrer dans son chemin, ayant à l'entretenir de choses d'une haute importance. Comme Scharemberger est digne de toute confiance et très-avisé, le commandeur lui a ordonné d'aller attendre le comte à Bois-le-Duc. — Requesens ayant fait savoir au comte de Monteagudo qu'il avait refusé à l'archevêque de Cologne un sauf-conduit pour le comte Jean de Nassau (4), cet ambassadeur lui a écrit en termes pressants de la part de l'Empereur, afin qu'il le donnât : Requesens a persisté dans son refus, d'autant plus que le comte Jean, ni personne en son nom, n'en ont fait la demande. Dans la lettre qu'il a reçue du comte de Schwarzbourg,

(1) *Demás de otras buenas partes, tiene una, que es saberse llevar muy bien con la gente del pays, que le quieren todos bien : que no es poco, siendo español.*

(2) Voy. p. 178.

(3) De Hohenlohe. Il avait épousé, en 1567, Madeleine de Nassau.

(4) Voy. p. 178.

celui-ci dit qu'il s'est fait accompagner du comte Wolfgang, pour remplacer le comte Jean.

Le grand commandeur se plaint de l'apathie que l'Empereur montre dans les affaires des Pays-Bas ; il en est venu à soupçonner que S. M. I. n'est pas de bonne foi, et que, pour quelques fins particulières, elle désirerait voir le Roi dans de plus grands embarras encore. C'est, du moins, ce que donnent à entendre les ministres du duc de Bavière qui sont à Anvers, et ils veulent qu'il n'y ait personne au monde plus propre que leur maître à apaiser les troubles de ces provinces. Ils disent qu'il viendrait, s'il le fallait, jusqu'à Bruxelles. Ils prétendent qu'il est assuré du concours de l'électeur palatin et du landgrave, et que ces deux princes et d'autres encore lui firent de grandes instances pour qu'il s'entremît d'un accommodement entre le Roi et ses sujets, dans l'assemblée qui eut lieu lors du mariage de la fille du duc de Clèves. Ils ne cessent de reprocher à l'Empereur de s'être opposé à ce que le Roi fût compris dans la ligue de Landsberg. De tout cela Requesens infère qu'il y a une grande mésintelligence entre le duc de Bavière et l'Empereur.

— Le docteur Halver (1) se rend en France par l'ordre du duc, pour le recouvrement de certains deniers qui y sont dus aux marquis de Bade ; il reviendra par les Pays-Bas. — Antoine Maiting (2) reste jusqu'à ce que les affaires pour lesquelles il a été envoyé soient terminées. — Le Roi doit connaître, à l'heure qu'il est, l'objet de la mission de Rumpff (3), et ce qu'on peut se promettre de l'intervention de l'Empereur. Peut-être l'opinion que Requesens a exprimée sur le compte de ce monarque, d'après les propos des envoyés du duc de Bavière, n'est-elle pas fondée. En tout cas, il est persuadé que le duc est ou ne peut mieux disposé pour le Roi, et que, s'il se chargeait des négociations, il y apporterait beaucoup de zèle et de chaleur.

Le docteur Leoninus, comme Requesens le manda au Roi (4), est allé en Hollande. Il écrivit dernièrement, de Delft, qu'il y avait trouvé un ordre du prince d'Orange, selon lequel il devait l'attendre là (c'était le moment où il espérait se rendre maître d'Anvers), et, en attendant, traiter avec les états de

(1) Voy. pp. 170, 178, 205.

(2) Voy. p. 205.

(3) Voy. pp. 175, 178, 200.

(4) Voy. p. 205.

Hollande. Il écrit maintenant que le prince l'a invité à se rendre à Middelbourg (1). On pourrait se promettre de meilleurs résultats de cette négociation, si les ennemis ne connaissaient si bien les nécessités où se trouve le gouvernement royal.

Le comte Annibal (d'Altaemps) a rendu de bons services, lors de la découverte du complot d'Anvers; il a apporté une grande sollicitude et une fidélité exemplaire dans la garde de la ville, s'occupant, jour et nuit, d'y faire des rondes, et de prendre toutes les autres mesures qu'il convenait. Mais, en matière d'intérêts, il est insupportable, et il s'est tellement brouillé avec le gouverneur, que, à son retour à Bruxelles, Requesens se propose de l'emmenner avec lui, en le faisant suppléer à Anvers par son lieutenant.—Requesens prie le Roi d'écrire au comte une lettre de remerciements, pour les services qu'il vient de rendre. Il demande une autre lettre à part, avec la date en blanc, dont il puisse se servir, quand le moment viendra de licencier les gens dudit comte, afin d'obtenir de lui des facilités dans le payement des sommes qui lui seront dues.

Post-scriptum. D'après des lettres qu'il reçoit du contador Alameda et de M. de Hierges, les désordres des troupes mutinées en Hollande augmentent. Il envoie de nouveau quelques personnes pour leur faire entendre raison.

Il a oublié de dire que, quand dernièrement il quitta Bruxelles, il pria le duc d'Arschot d'y demeurer à sa place, comme il avait fait les autres fois; mais jamais il ne put l'y déterminer. Le duc y est resté seulement six ou sept jours, après lesquels il est allé dans une de ses terres, d'où il dit qu'il ne bougera pas, à moins qu'on ne l'appelle pour quelque affaire particulière. Ce seigneur est si variable dans ses idées, qu'il ne faut pas chercher de motif à sa conduite; cependant, il n'agit pas ainsi sans quelque raison (2): peut-être craint-il que les complots des ennemis ne réussissent quelque part, et ne veut-il pas s'y trouver, non plus qu'aux assemblées des états de Brabant; ou bien prétendrait-il d'être payé pour résider à la cour, parce que, quand le duc d'Albe le laissa à Bruxelles, il recevait 500 écus par mois, et en outre la

(1) Nous avons donné les lettres de Leoninus au grand commandeur dans la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, pp. 414 et 415.

(2) *Aunque no es menester buscar la causa desto, segun es vario su cervello, no deve de ser sin misterio.*

solde de 24 hallebardiers. Il en fut de même les deux premières fois que Requesens vint à Anvers; depuis, voyant qu'il aurait besoin de se déplacer souvent, et que Bruxelles était tranquille, il fit cesser cette dépense. La personne du duc ne fait certainement pas grande faute au conseil; mais la liberté avec laquelle il s'exprime sur toutes choses fait beaucoup de mal dans le pays, et le commandeur croit qu'il est le promoteur principal des prétentions des états de Brabant. — Requesens ajoute qu'excepté ceux que leurs charges obligent de suivre la cour, personne du pays, hormis M. de Capres, ne l'a accompagné à Anvers; seulement le marquis d'Havré lui a écrit pour lui offrir ses services. — Quoiqu'on ait vu la flotte ennemie canonner la ville, et que tant de complots aient été découverts, on a fait courir le bruit, dans le pays, que ce n'était rien, et que le commandeur a imaginé la conspiration, pour faire entrer de nouvelles troupes dans le Brabant, au moyen desquelles il forcera les états à accorder les aides.

Il reçoit en cet instant des lettres de M. de Hierges, contenant que les Allemands de Polweiler ont évacué les forts qu'ils occupaient en Hollande, pour aller se joindre à ceux de leur régiment qui sont dans les places d'Overyssel; que ceux du comte d'Eberstein ne veulent pas sortir de Harlem; que cette ville et celle d'Amsterdam sont dans le plus grand danger; que les Espagnols des vieux *tercios*, si on ne leur envoie de l'argent dans les huit jours, se réuniront aux mutinés du *tercio* de Sicile; que leur exemple sera suivi par les Wallons qui gardent le peu de forts restants en Hollande, etc. Au milieu de tous ces embarras, le commandeur ne voit pas jour à se procurer même un réal (1).

Liasse 562.

1440. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 9 janvier 1575.* Il avu les trois mémoires d'Hopperus. Comme le dit le Roi, son langage est le même que tiennent ceux des Pays-Bas. Les affaires sont dans un tel état, qu'il faut accorder à ceux-ci tout ce qu'ils demanderont (2), le point de la religion sauf. Il se conforme donc à l'opinion d'Hopperus, que le Roi envoie aux Pays-Bas un gouverneur du sang royal, qu'il en fasse sortir les étrangers,

(1) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCCXCIV.

(2) *Todo lo que estos quisieren.*

et que l'ancien mode de gouvernement soit remis en vigueur : encore n'est-il pas certain que ces conditions soient acceptées par les rebelles. — La résolution que le Roi a prise touchant les évêchés d'Arras et de Tournay lui paraît très-bien : il ne sait si Berlaymont en sera également satisfait, car sa cupidité est excessive. — Il a fait tout ce qu'il a pu pour contenter Champagny. La première fois qu'il vint à Anvers, il l'appela à plusieurs conseils ; maintenant il l'appelle à tous. Mais la haine que Champagny porte aux Espagnols est terrible, et il ne s'entend ni avec Sancho d'Avila, ni avec les autres chefs des gens de guerre qui occupent cette ville. C'est à grand' peine que le commandeur l'a déterminé à reprendre son gouvernement. Il voudrait le voir placé ailleurs, car, aux Pays-Bas, il fait beaucoup de mal (1).

Liasse 562

1441. *Lettre du grand commandeur de Castille au secrétaire Çayas, écrite d'Anvers, le 9 janvier 1575.* Puisque le seigneur don Juan d'Autriche doit être le bâton de vieillesse du Roi, comme Çayas le lui dit dans une de ses lettres, on devrait l'envoyer aux Pays-Bas. Cela contenterait les naturels du pays, qui veulent un gouverneur du sang royal.

Liasse 562.

1442. *État sommaire des gens de guerre que le Roi a dans les Pays-Bas à la date du 14 janvier 1575.*

	Nombre d'hommes qu'il devrait y avoir selon la montre.	Nombre d'hommes qu'il peut y avoir.
FRISE ET PAYS DE GRONINGUE.		
Le régiment wallon de M. de Billy, qui est de dix enseignes.	2,000	1,400
Trois enseignes de la même nation qui étaient hors du régiment.	600	420
Deux enseignes de Bas-Allemands.	600	400
HOLLANDE, UTRECHT, GUELDRE ET OVERYSEL.		
Treize enseignes de Hauts-Allemands du baron de Fronsperg.	5,900	2,600
Douze du baron de Polweiler.	5,600	2,400
Huit du comte d'Eberstein.	2,400	1,600
	13,100	8,820
A reporter.	13,100	8,820

(1) *Haze muy gran daño.*

	Nombre d'hommes qu'il devrait y avoir selon la montre.	Nombre d'hommes qu'il peut y avoir.
Report.	13,100	8,820
Dix de Bas-Allemands, du régiment de M. de Hierges	3,000	2,000
Dix du comte de Meghem	3,000	2,000
Treize du comte de Boussu.	3,900	2,600
Six de Wallons de M. de Hierges.	1,200	600
Sept du régiment qui était commandé par Alonso Lopez Gallo	1,400	700
Quatre du régiment de Mario Carduini.	800	400
Sept du colonel Verdugo.	1,400	1,400
Onze d'Espagnols du régiment de don Fernando de Tolède.	2,200	1,100
Cinq du régiment de Julian Romero.	1,000	800
Douze de celui de Valdès	2,200	1,000
Deux compagnies de bourgeois à Amsterdam.	600	600
Cent vingt Espagnols, plus ou moins, et quarante ou cinquante vieux soldats du pays, dans le château d'Utrecht.	150	150

BRABANT, LA HOLLANDE DEPUIS LA MEUSE JUSQU'À ANVERS, ET ZÉLANDE.

Onze enseignes de Hauts-Allemands du colonel Fugger.	3,500	2,200
Huit du régiment du comte d'Eberstein	2,400	1,600
Dix du régiment du comte Annibal (d'Altaemps)	3,000	2,000
Dix-huit de Wallons du régiment du colonel Mondragon.	3,600	2,520
Quatre compagnies du régiment de Julian Romero à Ter Goes.	800	400
Une autre à Vilvorde.	200	100
Une autre au château d'Anvers.	200	100
Cinq cents soldats dans ledit château, qui en forment la garnison ordinaire, et plusieurs places d'artilleurs et d'officiers.	500	500
Une compagnie du régiment de don Fernando de Tolède à Maes- tricht.	200	100
Cinq du régiment de Hauts-Allemands du comte Annibal.	1,500	1,000
Dix de Wallons du régiment du comte du Rœulx.	2,000	1,400
Deux cents Espagnols et vingt vieux soldats du pays, dans le château de Gand.	200	200
Une compagnie d'Allemands du colonel Polweiler à Valen- ciennes.	500	200
Une compagnie de Julian Romero dans le château, et quatre- vingts Espagnols de sa garnison ordinaire.	280	180
A reporter.	52,450	34,670